



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2017-109

PUBLIÉ LE 25 OCTOBRE 2017

# Sommaire

## **74\_Préf\_Präfecture de Haute-Savoie**

74-2017-10-24-002 - AP organisation des DDI - 24 10 2017 (4 pages)

Page 3

74\_Préf\_Préfecture de Haute-Savoie

74-2017-10-24-002

AP organisation des DDI - 24 10 2017

*Arrêté préfectoral portant organisation des DDI*



## PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction des ressources humaines  
et du budget

Anney, le 24 octobre 2017

Bureau de l'organisation administrative  
Références : BOA/OB (Organisation des DDI)

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE  
Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

### **ARRETE N° PREF/DRHB/BOA/2017-021**

portant organisation des directions départementales interministérielles de la Haute-Savoie

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 92.604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n°2009.1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles, et notamment son article 9 ;

VU le décret du 3 novembre 2016, portant nomination de M. Pierre LAMBERT, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2012172-0021 du 20 juin 2012 portant création du service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC) ;

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRHB/BOA/2017-020 du 19 avril 2017 portant organisation des directions départementales interministérielles de la Haute-Savoie ;

VU la convention de service entre le SIDSIC et les directions départementales interministérielles (DDCS, DDPP et DDT) et la préfecture de la Haute-Savoie du 15 décembre 2012 ;

VU l'avis du comité technique de la direction départementale de la protection des populations du 6 juillet 2016 ;

VU l'avis du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale du 13 décembre 2016 ;

VU l'avis du comité technique de la direction départementale des territoires du 3 octobre 2017 ;

**SUR** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture, du directeur départemental de la cohésion sociale (DDCS) et des directeurs départementaux de la protection des populations (DDPP) et des territoires (DDT) de la Haute-Savoie ;

**-ARRÊTE-**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les services de la direction départementale de la cohésion sociale de Haute-Savoie sont organisés comme suit :

**I- Pôle politiques solidaires, jeunesse et sports**

- Unité accueils collectifs de mineurs / BAFA
- Unité politique de la ville et politiques solidaires
- Unité jeunesse et politiques éducatives
- Unité réglementation des pratiques sportives
- Unité développement des pratiques sportives
- Unité qualification et métiers du sport

**II – Pôle hébergement**

- Unité veille – hébergement – logement adapté

**III - Pôle logement**

- Unité droit au logement
- Unité contingent préfectoral
- Unité prévention des expulsions

**IV - Secrétariat général**

- Comité médical et commissions de réforme

**V - Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes**

**Article 2** : Les services de la direction départementale de la protection des populations de Haute-Savoie sont organisés comme suit :

**I - CCRF – Protection et sécurité des consommateurs**

- Accueil du consommateur
- Protection économique du consommateur
- Sécurité des produits non alimentaires et des services
- Alertes des produits non alimentaires et des services
- Exportations produits industriels

**II - Sécurité sanitaire de l'alimentation - CCRF**

- Abattoirs d'animaux de boucherie
- Sécurité et qualité des denrées alimentaires d'origine animale et végétale, eaux de boisson embouteillées
- Restauration collective et commerciale, distribution
- Exportations et échanges UE

### **III - Service vétérinaire - Santé, protection animales et environnement**

- Surveillance sanitaire des animaux de rente, de compagnie et sauvages en captivité
- Alertes sanitaires et mouvements d'animaux
- Protection des animaux domestiques et sauvages en captivité
- Pharmacie vétérinaire et intrants en filière animale
- Déchets et sous-produits
- Exportations et échanges UE
- Police des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Inspection des ICPE agricoles et agro-alimentaire.

### **IV - Secrétariat général**

- Gestion des ressources humaines
- Gestion financière et comptable
- Logistique

### **V - Pôle administratif des installations classées**

- Procédures administratives ICPE et carrières, contentieux
- Commissions locales d'information et de surveillance
- Déchetteries, décharges, déchets dangereux et transport, négoce et courtage de déchets
- Huiles et pneumatiques usagés
- VHU
- Information du public, gestion des plaintes
- Secrétariat CODERST

**Article 3 :** Les services de la direction départementale des territoires de Haute-Savoie sont organisés comme suit :

#### **I - Direction**

- Unité lacs
- Unité territoriale de Thonon, implantée à Thonon-les-Bains

#### **II - Service prospective et transition énergétique**

- Cellule politiques publiques, air, climat, transition énergétique
- Cellule territoires
- Cellule études et analyse des données
- Cellule déplacements

#### **III - Service eau environnement**

- Cellule prévention des pollutions et ressources
- Cellule milieux aquatiques
- Cellule chasse, pêche et faune sauvage
- Cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie

#### **IV - Service aménagement risques**

- Cellule planification
- Cellule application du droit des sols
- Cellule prévention des risques

#### **V - Service habitat**

- Cellule bâtiment durable
- Cellule politique de l'habitat et de la ville
- Cellule aides habitat public
- Cellule intervention habitat privé

#### **VI - Service économie agricole**

- Cellule aides directes, PAC et contrôles
- Cellule agriculture et développement rural
- Cellule agro-écologie et filières

#### **VII - Service éducation routière et sécurité**

- Cellule coordination sécurité routière
- Cellule sécurité et circulation
- Cellule éducation routière

#### **VIII - Secrétariat général**

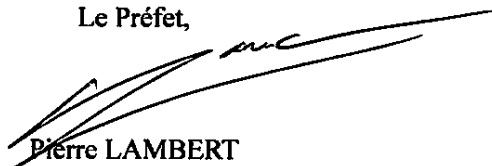
- Cellule ressources humaines et formation
- Cellule prévention médico-social
- Cellule finances et logistique
- Cellule juridique

**Article 4 :** Des réseaux de correspondants «ressources humaines» sont constitués auprès du secrétaire général de la préfecture.

**Article 5 :** Les dispositions du présent arrêté prennent effet le 1<sup>er</sup> novembre 2017. À compter de cette date, toutes les dispositions antérieures sont abrogées.

**Article 6 :** Le secrétaire général de la préfecture et les directeurs départementaux de la cohésion sociale (DDCS), de la protection des populations (DDPP) et des territoires (DDT) de la Haute-Savoie sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet,



Pierre LAMBERT